

17 décembre 2025 l

Ecrit par le 17 décembre 2025

Présidentielle 2022 : avocats et notaires entre crise de confiance et fortes attentes



91% des professionnels interrogés considèrent que la justice en France ne s'est pas améliorée sous la présidence d'Emmanuel Macron. Ce chiffre ressort de l'étude 'avocats et notaires face à l'élection présidentielle de 2022'*, réalisée par <u>Opinion-way</u> pour <u>Lexis nexis</u>, groupe de solutions et logiciels pour les professionnels juridique, auprès d'un échantillon de 300 professionnels. A travers ce sondage, ces derniers ont exprimé leur opinion concernant l'état de la Justice à l'issue du dernier quinquennat, et leurs attentes pour le prochain mandat.

Bilan du quinquennat Macron : une crise confiance des avocats et notaires envers leur Ministère ?

Alors que le quinquennat d'Emmanuel Macron touche à sa fin, l'heure est au bilan dans le secteur du



droit. Avant son entrée en fonction, le Président avait proposé une réforme majeure et en profondeur du secteur. Aujourd'hui, plus de 9 professionnels sur 10 (91%) considèrent que la justice en France ne s'est pas améliorée lors du dernier quinquennat. En détail, un professionnel sur deux estime qu'elle se porte moins bien (53% des avocats et 42% des notaires), et 40% qu'elle ne se porte ni mieux ni moins bien (39% des avocats et 46% des notaires). Un tel résultat exprime clairement la crise de confiance de la profession envers son ministère car, à l'inverse, on ne compte que 9% d'interviewés ayant le sentiment d'une amélioration, dont 1% évoquant une justice qui se porte beaucoup mieux.

Concernant les réformes qui ont le plus marqué le quinquennat, la création d'un nouveau tribunal judiciaire pour remplacer les tribunaux d'instance et de grande instance s'impose pour les professionnels du droit (53% d'entre eux). Cette mesure phare et symbolique de la réforme du 23 mars 2019 conduite par Nicole Belloubet, décrite par la Chancellerie comme permettant « une justice plus lisible, plus accessible et plus rapide », a été mise en place au 1er janvier 2020. S'en suivent deux mesures ayant visé à donner plus de moyens à la Justice : la hausse du budget dédié à la Justice, citée par plus de 4 professionnels sur 10 (43%), et la hausse des effectifs, mentionnée par un tiers (32%).

La mise en place d'Etats généraux de la justice et la réforme des peines ont comparativement laissé une moindre empreinte. Seul 1 professionnel sur 5 cite ces réformes parmi les plus marquantes de ce quinquennat (respectivement 20% et 19%). Les progrès en matière d'informatique et de bureautique ne semblent pas avoir davantage retenu l'attention des professionnels du droit (23%).

Plus de budget, plus d'indépendance et plus de digitalisation

Interrogés sur leurs trois principales attentes pour le prochain quinquennat, près des trois quarts des avocats et notaires attendent une augmentation substantielle du budget dédié à la Justice. Ainsi, les efforts déjà réalisés sur ce plan ne comblent pas les attentes de la profession. La seconde attente concerne l'indépendance du Parquet et la fin de l'autorité hiérarchique du garde des Sceaux, réforme attendue par près de la moitié des professionnels du droit. Enfin, la troisième réforme la plus attendue, par 42% des professionnels du droit, est un soutien financier à la dématérialisation des pratiques.

Plus d'un tiers (36%) des professionnels souhaite interpeller le prochain Président sur la nécessité de renforcer la formation des forces de l'ordre aux violences notamment sexistes et sexuelles. Globalement un quart des professionnels du droit (25%) appelle prioritairement à une facilitation de l'accès au droit pour tous. Cette réforme ne figure donc pas au sommet de leurs préoccupations. Les autres réformes, comme le remplacement de l'IGPN (Inspection Générale de la Police Nationale) par une agence indépendante et la réforme des professions du droit, ne sont considérées prioritaires que par 15% des professionnels du droit ou moins.

Le futur Garde des Sceaux : une aspiration au renouveau qui épargne néanmoins quelques personnalités

Les professionnels du droit expriment globalement un mécontentement marqué à l'égard des deux gardes des Sceaux ayant exercé sous le quinquennat d'Emmanuel Macron, Nicole Belloubet (2017-2020) et Eric Dupond-Moretti (2020-2022). Dans le détail, Eric Dupond-Moretti apparait comme le garde des Sceaux que les professionnels du droit aiment critiquer. Son action à ce poste mécontente près de 60%



17 décembre 2025 l

Ecrit par le 17 décembre 2025

des interviewés (59%, dont 21% de très mécontents). En ce qui concerne Nicole Belloubet, elle parait disqualifiée. Son action en tant que Garde des Sceaux s'attire le mécontentement de 7 professionnels du droit sur 10 (dont 36% de très mécontents).

Une question sur le meilleur Garde des Sceaux depuis 20 ans ne fait pas émerger de Garde des Sceaux idéal aux yeux des avocats et notaires. La désapprobation majoritaire vis-à-vis de son mandat n'empêche pas les professionnels du droit de hisser Eric Dupond-Moretti à la troisième place du classement des meilleurs Gardes des Sceaux des 20 dernières années. Eric Dupond-Moretti est ainsi positionné derrière Christiane Taubira et Dominique Perben, respectivement meilleurs Gardes des Sceaux sur cette période pour 22% et 18% des professionnels du droit. Il est probable que le renforcement substantiel du budget de la Justice obtenu par Eric Dupond-Moretti (+30% sur le quinquennat) et sa mobilisation pour améliorer l'informatisation et la digitalisation des tribunaux soient versés à son actif.

Lorsqu'on leur demande quelle personnalité serait en mesure d'endosser le costume de prochain Garde des Sceaux, plus d'un tiers des professionnels du droit (37%) n'avance spontanément aucun nom. Malgré un score relativement modeste, c'est Eric Dupond-Moretti qui ressort comme la personnalité la mieux placée pour prendre sa propre succession en mai prochain : 17% des professionnels du droit estiment qu'il serait le Garde des Sceaux idéal. C'est trois fois plus que les personnalités les mieux positionnées derrière lui, Rachida Dati et Christiane Taubira, citées respectivement par 6% des professionnels du droit.

Accès au détail du questionnaire : https://bit.ly/3D3wu4G

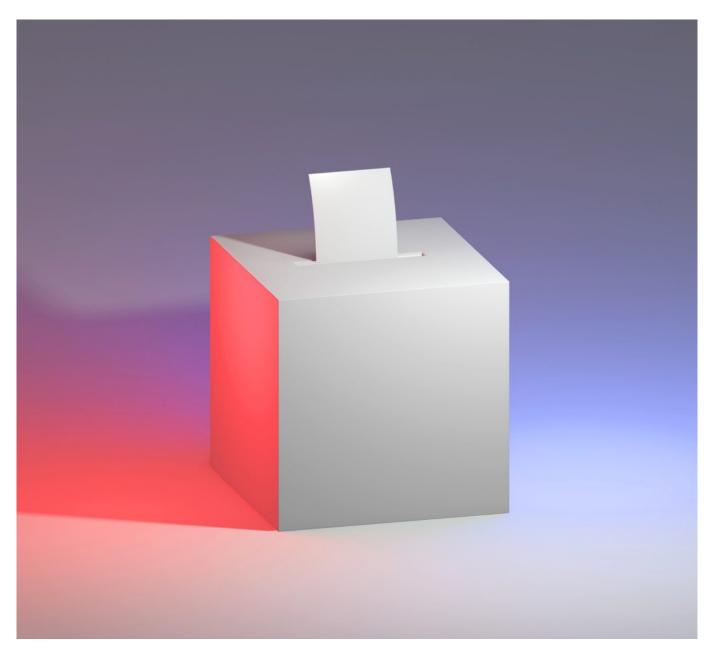
**Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 300 professionnels du droit, entre le 14 février et le 4 mars 2022. Il a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, d'activité, de type d'exercice de l'activité (individuel ou collaboratif) et de région de résidence. Opinionway rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 2,5 à 5,8 points pour un échantillon de 300 répondants.

Présidentielle : derniers jours pour s'inscrire sur les listes électorales

17 décembre 2025 |



Ecrit par le 17 décembre 2025



En 2017, l'abstention lors de la présidentielle s'est élevée à 22,23 % le 23 avril (premier tour) et à 25,44 % le 7 mai (second tour), soit plus d'un électeur français sur quatre.

Pour pouvoir voter en vue des prochaines élections présidentielles les 10 et 24 avril prochains, l'inscription sur la liste électorale de votre commune est obligatoire. Vous avez jusqu'au 2 mars pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales et jusqu'au 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. En cas d'absence, vous pouvez donner procuration. <u>Cliquez ici.</u>

Pour les élections législatives, la date limite d'inscription est fixée au mercredi 4 mai 2022 en ligne et au



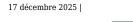
vendredi 6 mai 2022 en mairie.

Lire aussi : Les maires de Vaucluse se répartissent les parrainages

L.M.

Vaucluse : Valérie Pécresse en tête des parrainages pour la présidentielle







Pour participer à l'élection présidentielle, les candidats sont tenus de déposer un minimum de 500 signatures au Conseil constitutionnel d'ici le 4 mars à 18h. Parmi les signataires éligibles : 42.000 élus, dont 34.000 maires. 60 parrainages sont déjà validés en Vaucluse.

Valérie Pécresse arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 16 parrainages. Elle est suivie par Marine Le Pen (12 parrainages), Emmanuel Macron (11 parrainages), Anne Hidalgo (4 parrainages). Jean Lassalle, Yannick Jadot et Eric Zemmour ont trois parrainages chacun, lorsque Fabien Roussel en cumule 2. Christiane Taubira, Nicolas Dupont-Aignan, Philippe Poutou et Hélène Thouy affichent chacun un seul parrainage. Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud ou François Asselineau.

Valérie Pécresse, Emmanuel Macron, Anne Hidalgo, Nathalie Arthaud, Yannick Jadot, Fabien Roussel et Jean Lassalle ont les 500 parrainages d'élus nécessaires. Sur les ondes de nos confrères France Bleu Vaucluse, Jean-François Lovisolo, maire de la Tour d'Aigues appelait les maires indécis de Vaucluse à le rejoindre pour tirer au sort les candidats auxquels ils donneront leur parrainage pour l'élection présidentielle. Découvrez la liste des parrainages en Vaucluse :

Maires

- Auribeau CICERO Roland : EGGER Clara
- Avignon HELLE Cécile : HIDALGO Anne
- Bonnieux RAGOT Pascal : MACRON Emmanuel
- Cabrières-d'Avignon CRESP Delphine : PÉCRESSE Valérie
- Camaret-sur-Aigues De BEAUREGARD Philippe : Le PEN Marine
- Caseneuve RIPERT Gilles : MACRON Emmanuel
- Crillon-le-Brave GIRARD Guy : LASSALLE Jean
- Entraigues-sur-la-Sorgue MOUREAU Guy : ROUSSEL Fabien
- Flassan JOUVE Michel: LASSALLE Jean
- Grambois FERETTI Alain : MACRON Emmanuel
- Jonquières BISCARRAT Louis : PECRESSE Valérie
- Joucas AUBERT Lucien : POUTOU Philippe
- Lacoste HAUPTMANN Mathias : ARTAUD Nathalie
- Lagarde-Paréol LEAUNE Fabrice : DUPONT-AIGNAN Nicolas
- Lagnes SILVESTRE Claude : MACRON Emmanuel
- Le Pontet HEBRARD Joris : Le PEN Marine
- Malemort-du-Comtat ROUX Ghislain : LASSALLE Jean
- Maubec MASSIP Frédéric : JADOT Yannick
- Mormoiron SILVESTRE Régis : PECRESSE Valérie
- Mondragon PEYRON Christian : MACRON Emmanuel
- Morières-les-Avignon SOUQUE Grégoire : Le PEN Marine
- Orange BOMPARD Yann : ZEMMOUR Eric
- Richerenches VALAYER Pierre-André : PÉCRESSE Valérie





- Rustrel TARTANSON Pierre: THOUY Hélène
- Saumane-de-Vaucluse CHABAUD-GEVA Laurence : MACRON Emmanuel
- Savoillan THIBAUD Thierry: MACRON Emmanuel
- Valréas ADRIEN Patrick : PECRESSE Valérie

Conseillers départementaux

- ALLEL Samir : JADOT Yannick
- AMOROS Elisabeth : PÉCRESSE Valérie
- ANDRES Valerie : ZEMMOUR Eric
- BONNET Florelle : Le PEN Marine
- BOUCHET Suzanne : PÉCRESSE Valérie
- BRUN Danielle : Le PEN Marine
- CASTELLI André: ROUSSEL Fabien
- DUBOIS Annick: HIDALGO Anne
- JABLONSKI-CASTANIER Christelle : PÉCRESSE Valérie
- De LEPINAU Hervé : Le PEN Marine
- LOUARD Léa : JADOT Yannick
- MARTINEZ-TOCABENS Fabrice: TAUBIRA Christiane
- OBER Jean-Claude : Le PEN Marine
- RIGAULT Sophie : HIDALGO Anne
- SILEM Myriam : MACRON Emmanuel
- THOMAS DE MALEVILLE Marie : Le PEN Marine
- TESTUD-ROBERT Corinne : PECRESSE Valérie
- VALLE Bruno : PECRESSE Valérie

Conseillers régionaux

- AUZANOT Bénédicte : Le PEN Marine
- BISSIERE Michel : PECRESSE Valérie
- BROGI Dominique : PÉCRESSE Valérie
- D'AIGREMONT Thierry : Le PEN Marine
- RICHARD Violaine : MACRON Emmanuel
- RIGAULT Anne-Sophie : Le PEN Marine
- RIMBERT Catherine : Le PEN Marine

Députés

- AUBERT Julien, 5e circonscription : PÉCRESSE Valérie
- BOUCHET Jean-Claude, 2e circonscription : PECRESSE Valérie
- LORHO Marie-France, 4ème circonscription : ZEMMOUR Eric
- MORENAS Adrien, 3e circonscription : MACRON Emmanuel

17 décembre 2025 l

Ecrit par le 17 décembre 2025

• ZITOUNI Souad, 1e circonscription : MACRON Emmanuel

Sénateurs

• BLANC Jean-Baptiste : PÉCRESSE Valérie

MILON Alain : PÉCRESSE ValérieSTANZIONE Lucien : HIDALGO Anne

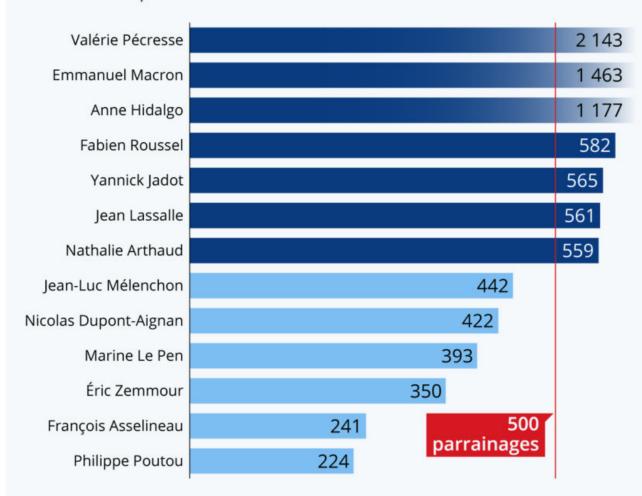
La course aux parrainages

La plateforme de données <u>Statista</u> a récemment publié un graphique explicite. « D'après le <u>recensement officiel</u> du 22 février, les deux candidats d'extrême droite, Marine Le Pen et Éric Zemmour, semblent rencontrer des difficultés dans cette quête, indique Tristan Gaudiaut de Statista. À moins de deux semaines de la date butoir, ils avaient encore plus d'une centaine de signatures à réunir (107 pour Le Pen et 150 pour Zemmour). Deux candidats ayant participé à l'élection de 2017 accusent un retard encore plus important : François Asselineau et Philippe Poutou, à qui il manque encore plus de la moitié des parrainages nécessaires. »



La course aux parrainages

Nombre de parrainages validés par les candidats à l'élection présidentielle 2022, en date du 22 février *



* Sélection des candidats ayant plus de 150 parrainages à cette date. Chaque candidat doit obtenir le parrainage de 500 élus jusqu'au vendredi 4 mars pour prendre part à l'élection.

Source: Conseil constitutionnel













Source: Statista

L.M.

Vaucluse : quel candidat les élus ont-ils parrainé pour la présidentielle ?

Pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle, chaque candidate et candidat doit être parrainé par 500 élus au minimum avant le 4 mars prochain. Tous les maires de communes peuvent apporter leur parrainage, mais ce ne sont pas les seuls. Les députés, sénateurs, députés européens, conseillers territoriaux et délégués des Français de l'étranger sont aussi de la partie. En Vaucluse, découvrez ciaprès les parrainages signés par les élus habilités à soutenir un candidat et validés par le Conseil constitutionnel.

Marine Le Pen arrive en tête auprès des élus vauclusiens en cumulant 12 parrainages. Elle est talonnée par le duo au coude-à-coude : Emmanuel Macron / Valérie Pécresse avec 7 parrainages chacun. En queue de peloton, nous retrouvons Anne Hidalgo (3 parrainages), Jean Lassalle (2 parrainages), Yannick Jadot (2 parrainages), Eric Zemmour (2 parrainages), Fabien Roussel (1 parrainage), Christiane Taubira (1 parrainage), Nicolas Dupont-Aignan (1 parrainage) et Hélène Thouy (1 parrainage). Parmi les abonnés absents : Jean-Luc Mélenchon, Nathalie Arthaud, Philippe Poutou ou François Asselineau. À moins d'un mois de l'officialisation des candidatures à l'élection présidentielle, seuls Valérie Pécresse, Emmanuel Macron et Anne Hidalgo ont les 500 parrainages d'élus nécessaires. Découvrez la liste des parrainages en Vaucluse :

Maires

- Avignon HELLE Cécile : HIDALGO Anne
- Bonnieux RAGOT Pascal : MACRON Emmanuel
- Cabrières-d'Avignon CRESP Delphine : PÉCRESSE Valérie
- Camaret-sur-Aigues De BEAUREGARD Philippe : Le PEN Marine
- Caseneuve RIPERT Gilles: MACRON Emmanuel
- Entraigues-sur-la-Sorgue MOUREAU Guy : ROUSSEL Fabien
- Flassan JOUVE Michel: LASSALLE Jean
- Lagarde-Paréol LEAUNE Fabrice : DUPONT-AIGNAN Nicolas
- Lagnes SILVESTRE Claude : MACRON Emmanuel





- Le Pontet HEBRARD Joris : Le PEN Marine
- Malemort-du-Comtat ROUX Ghislain : LASSALLE Jean
- Mondragon PEYRON Christian : MACRON Emmanuel
- Morières-les-Avignon SOUQUE Grégoire : Le PEN Marine
- Orange BOMPARD Yann : ZEMMOUR Eric
- Richerenches VALAYER Pierre-André: PÉCRESSE Valérie
- Rustrel TARTANSON Pierre : THOUY Hélène
- Saumane-de-Vaucluse CHABAUD-GEVA Laurence : MACRON Emmanuel

Conseillers départementaux

- ALLEL Samir : JADOT Yannick
- ANDRES Valerie : ZEMMOUR Eric
- BONNET Florelle : Le PEN Marine
- BOUCHET Suzanne : PÉCRESSE Valérie
- BRUN Danielle : Le PEN Marine
- DUBOIS Annick: HIDALGO Anne
- De LEPINAU Hervé : Le PEN Marine
- LOUARD Léa : JADOT Yannick
- MARTINEZ-TOCABENS Fabrice : TAUBIRA Christiane
- OBER Jean-Claude: Le PEN Marine
- THOMAS DE MALEVILLE Marie : Le PEN Marine

Conseillers régionaux

- AUZANOT Bénédicte : Le PEN Marine
- D'AIGREMONT Thierry : Le PEN Marine
- RIGAULT Anne-Sophie : Le PEN Marine
- RIMBERT Catherine : Le PEN Marine

Députés

- AUBERT Julien, 5e circonscription : PÉCRESSE Valérie
- BOUCHET Jean-Claude, 2e circonscription : PECRESSE Valérie
- MORENAS Adrien, 3e circonscription : MACRON Emmanuel
- ZITOUNI Souad, 1e circonscription : MACRON Emmanuel

Sénateurs

- BLANC Jean-Baptiste : PÉCRESSE Valérie
- MILON Alain : PÉCRESSE Valérie
- STANZIONE Lucien: HIDALGO Anne

17 décembre 2025 |



Ecrit par le 17 décembre 2025

L.M.